



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 08 PARIS, 2014-08-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2014/141](#) - Nouveau foyer d'*Anoplophora glabripennis* en Suisse
- [2014/142](#) - Nouveau foyer d'*Anoplophora chinensis* en Italie
- [2014/143](#) - *Diabrotica virgifera virgifera* à nouveau trouvé en Belgique
- [2014/144](#) - *Rhagoletis completa* trouvé à Berlin, Allemagne
- [2014/145](#) - Situation de *Rhagoletis cingulata* en Belgique
- [2014/146](#) - Premier signalement de *Synchytrium endobioticum* en Géorgie
- [2014/147](#) - Premier signalement de *Lophodermium cedrinum* en Allemagne
- [2014/148](#) - Premier signalement du *Tomato infectious chlorosis virus* en Tunisie
- [2014/149](#) - Premier signalement du *Tomato chlorosis virus* en Tunisie
- [2014/150](#) - Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'alerte de l'OEPP
- [2014/151](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Plantes envahissantes

- [2014/152](#) - Actes de l'Atelier international OEPP/CoE/UICN ISSG sur la 'Communication sur les organismes nuisibles et les plantes exotiques envahissantes' (Oeiras, PT, 2013-10-08/10)
- [2014/153](#) - Analyse de filière: plantes terrestres importées d'Asie de l'Est dans les pays de l'OEPP
- [2014/154](#) - Premier signalement de *Solanum mauritianum* en France
- [2014/155](#) - Détection précoce et système de cartographie de la répartition aux États-Unis
- [2014/156](#) - Lâcher de *Zygodramma bicolorata* en Éthiopie pour lutter contre *Parthenium hysterophorus*
- [2014/157](#) - *Amaranthus palmeri* dans la région OEPP : addition à la Liste d'alerte de l'OEPP

2014/141 Nouveau foyer d'*Anoplophora glabripennis* en Suisse

En Suisse, le premier foyer d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé en juillet 2012 dans la municipalité de Winterthur, canton de Zürich, et des mesures d'éradication ont immédiatement été prises (voir RS 2013/049 de l'OEPP). Des spécimens isolés, vivants et morts, avaient aussi été trouvés en 2011 (RS 2011/189, 2011/239 de l'OEPP), respectivement à Brünisried (canton de Fribourg) et Salenstein (canton de Thurgau). En juillet 2014, un nouveau foyer a été détecté dans la municipalité de Marly (canton de Fribourg) dans 2 zones distantes de 1,3 km. Le 2014-07-09, des adultes ont été observés fortuitement par deux personnes au lieu-dit 'les Rittes'. À cet endroit, l'ONPV a ensuite trouvé 160 adultes et un grand nombre de larves et de pontes. Le ravageur a été trouvé dans 22 arbres plantés le long d'une route à proximité d'une zone industrielle, ainsi que dans 4 arbres d'un jardin privé. Le 2014-07-28, 1 adulte et plusieurs larves ont été trouvés dans 4 arbres du lieu-dit 'le Publiet' pendant une prospection de délimitation de l'infestation au lieu-dit 'les Rittes'. Dans la municipalité de Marly, *A. glabripennis* a été trouvé sur les arbres suivants : *Aesculus hippocastanum*, *Acer negundo*, *A. saccharum*, *A. platanoides*, *A. campestre*, *A. pseudoplatanus*, *Betula* spp., *Corylus colurna*, *Fraxinus excelsior* et *Tilia* spp. Les experts de l'Institut Fédéral de Recherches sur la Forêt, la Neige et le Paysage ont confirmé l'identité du ravageur par des méthodes de diagnostic morphologiques et utilisant l'ADN. Étant donné la taille du foyer et une première analyse des arbres infestés, *A. glabripennis* a probablement été introduit à Marly il y a au moins 6 ans.

L'origine de ce foyer n'est pas connue mais il est noté que le lieu-dit 'les Rittes' se situe à proximité d'une ancienne zone industrielle qui était utilisée pour le stockage de pierres importées et où du vieux bois d'emballage présentant des trous de sortie similaires à ceux des cérambycides a été trouvé pendant la prospection. L'identité des insectes responsables de ces trous n'a pas pu être confirmée en raison de la mauvaise qualité des échantillons d'ADN disponibles. Un lien direct entre les foyers d'*A. glabripennis* à Marly (2014) et à Brünisried (2011) semble très probable. L'analyse des larves et des adultes provenant des deux sites a confirmé que les deux populations sont identiques du point de vue génétique. En outre, des études de traçabilité ont montré que du bois de chauffage a été transporté pendant l'hiver 2010/2011 de Marly à Brünisried, où des adultes ont ensuite été capturés à l'automne 2011.

Dans la municipalité de Marly, des zones démarquées ont été mises en place et tous les arbres infestés ont été détruits. Dans la zone foyer (rayon de 100 m à 200 m autour des arbres infestés), l'abattage préventif de tous les arbres hôtes principaux a commencé et une prospection approfondie est en cours dans la zone tampon (rayon de 500 m autour de la zone infestée). Des grimpeurs d'arbres et des chiens participent à cette prospection. Le mouvement de plantes-hôtes hors de la zone démarquée est interdit. Le mouvement de bois et de produits du bois est permis uniquement si le bois a été réduit en particules (≤ 3 cm). Dans la zone démarquée, les mesures de lutte et un plan de surveillance seront adaptés en fonction des résultats de la prospection actuelle.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Suisse est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de Suisse (2014-08).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, CH

2014/142 Nouveau foyer d'*Anoplophora chinensis* en Italie

En Italie, la présence d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalée en Lombardia (provinces de Milano, Varese, Brescia) et dans le Lazio (ville de Rome) où il est soumis à des mesures d'éradication (voir RS 2011/192 de l'OEPP). En juin 2014, un nouveau foyer d'*A. chinensis* a été trouvé dans 2 zones adjacentes (distantes d'environ 300 m) dans la municipalité de Prato, région de Toscana. *A. chinensis* a été trouvé sur des arbres d'*Acer negundo* (en zone urbaine) et d'*A. palmatum* (dans une parcelle cultivée), au cours d'une prospection officielle sur les *Anoplophora* conduite par le Service régional de protection des végétaux. Il a été identifié morphologiquement par le laboratoire du Conseil pour la Recherche en Agriculture et des analyses moléculaires sont en cours. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le ravageur et comprennent: la destruction de toutes les plantes infestées, l'abattage et l'examen de tous les hôtes potentiels dans un rayon de 100 m autour des plantes infestées, la mise en place d'une zone démarquée avec une zone tampon de 2 km, une prospection intensive de la zone concernée, l'interdiction des activités des pépinières.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source : ONPV d'Italie (2014-07).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, IT

2014/143 *Diabrotica virgifera virgifera* à nouveau trouvé en Belgique

En Belgique, *Diabrotica virgifera virgifera* (Coleoptera : Chrysomelidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2003 près de l'aéroport de Zaventem (Bruxelles) puis éradiqué en 2010 (voir RS 2003/143 et 2010/095 de l'OEPP). Après plusieurs années d'absence, le ravageur a de nouveau été détecté. Dans le cadre du programme national de suivi, 4 spécimens ont été capturés le 2014-07-24 dans un piège à phéromone situé dans un champ de maïs près de Machelen (à nouveau à proximité de l'aéroport de Zaventem). Suite à la délimitation du foyer et des zones de sécurité, conformément à l'Arrêté ministériel belge du 25 juillet 2014 sur les mesures de lutte contre *D. virgifera virgifera*, 2 autres spécimens ont capturés le 2014-07-30 dans 2 pièges de la zone démarquée, qui a été ajustée en conséquence.

Le statut phytosanitaire de *Diabrotica virgifera virgifera* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de Belgique (2014-08).

INTERNET.

Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA).

Chrysomèle des racines du maïs.

<http://www.afsca.be/productionvegetale/maladies/chrysomelemais/>

Arrêté Ministériel du 25 juillet 2014 portant des mesures temporaires de lutte contre la chrysomèle du maïs, *Diabrotica virgifera* Le Conte.

http://www.afsca.be/productionvegetale/maladies/chrysomelemais/_documents/2014_07_25_AM_MB_29-07-2014.pdf

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIABVI, BE

2014/144 *Rhagoletis completa* trouvé à Berlin, Allemagne

En Allemagne, *Rhagoletis completa* (Diptera : Tephritidae - Annexes de l'UE) a été signalé pour la première fois dans le Baden-Württemberg (RS 2004/133 de l'OEPP) en 2004. En septembre et octobre 2008, *R. completa* a été trouvé sur plusieurs arbres de *Juglans regia* dans des jardins privés de Hessen et Bayern (RS 2009/028 de l'OEPP). En août 2014, *R. completa* a été trouvé sur *J. nigra* près d'une parcelle expérimentale de l'Institut Julius-Kühn à Berlin. Des larves ont été trouvées dans des fruits pourris. 1 adulte a aussi été capturé sur un piège jaune englué lors d'une prospection. L'adulte a été identifié morphologiquement. L'origine du ravageur n'est pas claire. La destruction des fruits a été recommandée et la prospection se poursuivra.

Le statut phytosanitaire de *Rhagoletis completa* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines zones.**

Source : ONPV d'Allemagne (2014-08).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHAGCO, DE

2014/145 Situation de *Rhagoletis cingulata* en Belgique

En 2004, la présence de *Rhagoletis cingulata* (Diptera : Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalée pour la première fois en Belgique, avec la capture de 3 spécimens sur des *Prunus serotina* sauvages dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie (voir RS 2010/128 de l'OEPP). Quelques observations ont par ailleurs été faites par le biais des sciences participatives au cours des dernières années. Depuis 2013, un projet de recherches scientifique, Fly-ALERT, est mené par le Centre de recherches pour les cultures fruitières (pcfruit vzw) et le Centre de Recherches Agricoles Wallon (CRA-W). En 2013, 72 pièges (de type Moskisan avec appât TA et AA) ont été placés dans des sites commerciaux de production de fruits, des sites liés au commerce des fruits, des vergers non commerciaux, des jardins privés et des zones naturelles. Les pièges ont été contrôlés de juin à fin octobre. Des échantillons ont été prélevés chaque semaine pendant la période de végétation et conservés pour analyse. La détermination et la confirmation ont eu lieu entre janvier et mai 2014. Le 2014-02-14, le CRA-W a signalé l'identification d'1 mâle (piégé entre le 2013-07-29 et le 2013-08-05) et d'1 femelle (piégée entre le 2013-07-30 et le 2013-08-07) dans 2 zones naturelles distinctes sur des cerisiers sauvages (*Prunus avium*) dans la province de Namur. Le 2014-05-23, le pcfruit vzw a signalé l'identification d'1 femelle (piégée entre le 2013-08-01 et le 2013-08-09) dans un verger non commercial de cerisiers non traités de la province de Liège et d'1 femelle (piégée entre le 2013-08-01 et le 2013-08-09) en bordure d'une forêt, à proximité d'un verger de cerisiers de Vlaams-Brabant. Aucune mesure officielle n'a été prise. Les propriétaires des vergers situés au voisinage immédiat de ces détections ont été alertés par les chercheurs, et des traitements insecticides leur ont été conseillés. La prospection se poursuit en 2014.

Le statut phytosanitaire de *Rhagoletis cingulata* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Présent, quelques occurrences, pas dans les vergers de production commerciale.**

Source : Baugnée JY (2006) Contribution à la connaissance des Tephritidae de Belgique (Diptera : Brachycera). *Notes faunistiques de Gembloux* 59 (2), 63-113.

ONPV de Belgique (2014-06).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHAGCI, BE

2014/146 Premier signalement de *Synchytrium endobioticum* en Géorgie

La gale verruqueuse de la pomme de terre causée par *Synchytrium endobioticum* (Liste A2 de l'OEPP) est signalée pour la première fois en Géorgie. Pendant des prospections conduites entre 2009 et 2013, des symptômes de gale verruqueuse de la pomme de terre ont été observés dans la région de Khulo, qui est la région la plus montagneuse de la République Autonome d'Adjara, dans l'ouest de la Géorgie. Des gales de diverses couleurs (de jaune-vert à marron) ont été observées sur des tubercules de pommes de terre dans les villages de Tabakhmela et Didajara en juin 2009. Les agriculteurs de ces villages avaient toutefois déjà remarqué des symptômes en 2006 et 2007 sur le cultivar de pommes de terre 'Agria' qui est largement cultivé pour la consommation familiale. Les résultats d'une prospection menée entre 2010 à 2012 indiquent que la maladie a aussi été trouvée dans d'autres zones de la municipalité de Khulo (villages de Ghorjomi, Tkhilvana, Danisparauli) sur les cultivars de pommes de terre Agria, Finka, Picasso et Marfona. En 2013, la maladie a également été trouvée dans des champs de pommes de terre du village de Diakonidzeebi (région de Khulo) et sur des pommes de terre entreposées.

La situation de *Synchytrium endobioticum* en Géorgie peut être décrite ainsi : **Présent, observé depuis 2006 dans la région de Khulo (République Autonome d'Adjara).**

Source : Gorgiladze L, Meparishvili G, Sikharulidze Z, Natsarishvili K, Meparishvili S (2014) First report of *Synchytrium endobioticum* causing potato wart in Georgia. *New Disease Reports* 30, 4. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2014.030.004>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SYNCEN, GE

2014/147 Premier signalement de *Lophodermium cedrinum* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Lophodermium cedrinum* sur son territoire. Le 2014-03-14, le champignon a été identifié d'après ses caractères morphologiques par le Service régional de protection des végétaux. *L. cedrinum* a été trouvé dans un lot de plus de 300 cèdres (*Cedrus deodara*, *C. libani* et *C. atlantica*) d'une pépinière de Niedersachsen. Environ 80 % des plantes présentaient des symptômes. Ces plantes mesuraient entre 1,5 et 6 m de hauteur et avaient été achetées 10 ans auparavant. Il n'a pas été possible de retrouver leur origine. Les premiers symptômes de la maladie sont probablement apparus en 2010. Des mesures de lutte préliminaires ont été prises pour empêcher la dissémination de la maladie et une prospection est prévue. *L. cedrinum* est un champignon pathogène des cèdres qui provoque des taches et des changements de couleur sur les aiguilles, suivis de la chute des aiguilles. Il existe peu d'informations sur ce champignon dans la littérature. Sa présence est connue sur cèdres en Afrique du Nord (Algérie, Mauritanie) et il existe des signalements en Chine (Nord de la Chine sur *C. deodara*, Liaoning sur *Pinus densiflora*) et au Pakistan.

Source : ONPV d'Allemagne (2014-08).

INTERNET

Institut Julius Kühn. ARP express sur *Lophodermium cedrinum*.

http://pflanzengesundheit.jki.bund.de/dokumente/upload/2a345_lophodermium_cedrinum_express-pra.pdf

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LOPHCE, DE

2014/148 Premier signalement du *Tomato infectious chlorosis virus* en Tunisie

En Tunisie, pendant des prospections en plein champ à l'automne 2012, des symptômes de jaunisse sévère, de friabilité et d'épaississement des feuilles matures ont été observés dans des cultures de tomate (*Solanum lycopersicum*). Des symptômes de jaunisse ont également été observés dans les principales régions de production d'artichauts (*Cynara scolymus*). Des échantillons ont été prélevés sur des plants symptomatiques et asymptomatiques de tomate des régions de Bizerte et de Kairouan, et sur artichaut dans les régions de Mannouba et d'Ariana. Les résultats des analyses au laboratoire ont mis en évidence la présence du *Tomato infectious chlorosis virus* (*Crinivirus*, TICV - Liste A2 de l'OEPP) dans 6 échantillons de tomate (sur 20) et dans 8 échantillons d'artichaut (sur 161). Il s'agit du premier signalement du TICV en Tunisie.

La situation du *Tomato infectious chlorosis virus* en Tunisie peut être décrite ainsi : **Présent, trouvé pour la première fois en 2012 dans des échantillons de tomate et d'artichaut.**

Source : Salleh W, Mnari-Hattab M, Minutillo SA, Spanò R, Zammouri S, Gallitelli D (2014) First report of tomato infectious chlorosis virus in Tunisia. *Journal of Plant Pathology* **96**(2), p 433.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TICV00, TN

2014/149 Premier signalement du *Tomato chlorosis virus* en Tunisie

En Tunisie, des symptômes inhabituels de jaunisse sont observés depuis 2011 dans les cultures de tomates en plein champ de Kairouan, une région majeure de production de tomates. En 2013 et 2014, des échantillons de feuilles ont été prélevés sur des plantes de tomate symptomatiques et asymptomatiques, et ont été analysés au laboratoire pour rechercher plusieurs espèces de virus. Les résultats ont montré la présence du *Tomato infectious chlorosis virus* (*Crinivirus*, TICV - Liste A2 de l'OEPP), déjà identifié comme un virus émergeant de la tomate et de l'artichaut en Tunisie (voir RS 2014/148 de l'OEPP), ainsi que du *Tomato chlorosis virus* (*Crinivirus*, ToCV - Liste A2 de l'OEPP). Il s'agit du premier signalement du ToCV sur des cultures de tomates en Tunisie.

La situation du *Tomato chlorosis virus* en Tunisie peut être décrite ainsi : **Présent, trouvé pour la première fois en 2013/2014 dans la région de Kairouan.**

Source : Mnari-Hattab M, Zammouri S, Salleh W, Hdider C, Hajlaoui MR (2014) First report of severe yellowing outbreaks on tomato in Tunisia associated with infection. *New Disease Reports* **30**, 3. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2014.030.003>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : TOCV00, TN

2014/150 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP. La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

- **Nouveaux signalements**

Au Swaziland, *Bactrocera invadens* (Diptera : Tephritidae - Liste A1 de l'OEPP) a été capturé pour la première fois dans des pièges à méthyl eugénol à Matsamo, dans le nord du pays, près de la frontière avec l'Afrique du Sud. Il a ensuite été trouvé au nord-est du pays, à Mananga et Lomasha. Des mesures de lutte officielles ont été prises (CIPV, 2013).

Au Japon, *Elsinoe australis* (Annexes de l'UE) a été trouvé pour la première fois en 2013 sur plusieurs arbres de *Citrus* dans une ville de la Préfecture d'Aichi, Honshu (CIPV, 2014). **Présent : seulement dans certaines zones.**

En octobre 2011, des adultes d'*Halyomorpha halys* (Hemiptera : Pentatomidae - précédemment sur la Liste d'alerte de l'OEPP) ont été source de nuisances pour les habitants du centre d'Athènes (*H. halys* dégage une odeur nauséabonde). Il s'agit du premier signalement de *H. halys* en Grèce (Milonas et Partsinevelos, 2014). **Présent : pas de détails.**

A la Barbade, le huanglongbing associé à *Candidatus 'Liberibacter asiaticus'* (Liste A1 de l'OEPP) a été identifié pour la première fois en 2014. La maladie est présente sur l'ensemble de l'île (CIPV, 2014). **Présent : dans toutes les parties de la zone où des plantes-hôtes sont cultivées.**

Au Costa Rica, *Maconellicoccus hirsutus* (Hemiptera : Pseudococcidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2014. Le ravageur a été trouvé à Río Oro de Santa Ana dans la province de San José (CIPV, 2014). **Présent : sous contrôle officiel.**

La cochenille envahissante *Phenacoccus madeirensis* (Hemiptera : Pseudococcidae) a récemment été signalée pour la première fois en Tunisie. Des spécimens ont été prélevés sur une seule plante ornementale (*Cestrum nocturnum*) dans un jardin privé (Akouda) en août et septembre 2013 (Halima-Kamel *et al.*, 2014). **Présent : pas de détails.**

En Nouvelle Calédonie, *Puccinia psidii* (précédemment sur la Liste d'alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en mars 2013 à Farino (province du Sud) sur *Syzygium jambos* (Myrtaceae). La rouille a ensuite été trouvée le long des côtes nord et est du pays (CIPV, 2013). **Présent : seulement dans certaines zones.**

Au Costa Rica, *Tuta absoluta* (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2014. Les premiers spécimens ont été capturés pendant un programme de surveillance. Les dégâts sont pour le moment limités (CIPV, 2014). **Présent : sous contrôle officiel.**

Au Kenya, *Tuta absoluta* (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A2 de l'OEPP) a été capturé pour la première fois dans des pièges à phéromone au début de 2014. Des populations importantes ont été observées dans le comté d'Isiolo (mais elles étaient respectivement faibles et très faibles dans les comtés de Kirinyaga et de Meru). Sa répartition au Kenya reste à déterminer, des programmes de surveillance sont en cours (CIPV, 2014).

En Argentine, des symptômes inhabituels (rabougrissement et feuilles déformées) ont été observés en 2010 sur des plants de fraisier (*Fragaria x ananassa*, cv. 'Camarosa') à Lules, province de Tucumán. Des études au laboratoire ont confirmé la présence du *Strawberry crinkle virus* dans les fraisiers symptomatiques (Perotto *et al.*, 2014). **Présent, quelques occurrences.**

Dans une révision récente des espèces de *Meloidogyne* en Afrique, la présence de *Meloidogyne chitwoodi* est signalée au Mozambique et celle de *M. enterolobii* en République Démocratique du Congo (tous deux sur la Liste A2 de l'OEPP) (Onkendi *et al.*, 2014). Présent, pas de détails.

- **Signalements détaillés**

En Espagne, *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni* (Liste A2 de l'OEPP) est considérée comme une maladie émergente des arbres fruitiers à noyau, en particulier de l'amandier, qui n'était auparavant pas identifié comme plante-hôte. La bactérie a été identifiée pour la première fois en 2002 à Badajoz (Extramadura) sur *Prunus salicina*. Plusieurs autres foyers ont ensuite été trouvés dans les régions suivantes : Andalucía (Huelva), Aragón (Huesca, Zaragoza), Baleares (Mallorca), Cataluña (Lérida, Tarragona), Comunidad Valenciana (Alicante, Valencia) et Navarra, sur pêcher (*P. persica*), nectarinier (*P. persica* var. *nucipersica*), cerisier (*P. avium*) et amandier (*P. dulcis*). Dans tous les cas, des mesures d'éradication ont été appliquées (Palacio-Bielsa *et al.*, 2014).

- **Nouvelles plantes-hôtes**

En juin 2011, des symptômes de dépérissement ont été observés sur un *Chamaecyparis pisifera* au Royaume-Uni. Cet arbre, âgé d'environ 100 ans, se trouve dans le parc d'un château de l'ouest de l'Écosse. Il présentait des symptômes de dépérissement sur plusieurs branches du houppier. Aucun chancre n'a été observé sur le tronc ou le collet, ce qui indique une infection aérienne. Une analyse au laboratoire a montré la présence de *Phytophthora lateralis* (Liste A2 de l'OEPP). Il s'agit du premier signalement de *P. lateralis* sur *C. pisifera* (Schlenzig *et al.*, 2014).

- Source :
- Halima-Kamel MB, Germain JF, Mdellel L, Abdelaoui K (2014) *Phenacoccus madeirensis* (Hemiptera: Pseudococcidae): a new species of mealybug in Tunisia. *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* 44(2), 176-178.
 - Site Internet de la CIPV. Signalements d'organismes nuisibles <https://www.ippc.int/index.php>
 - Barbados (2014-02-03) Occurrence of Citrus Greening (Huanglongbing) in Barbados.
 - Costa Rica (2014-05-12) *Maconellicoccus hirsutus*.
 - Costa Rica (2014-05-13) *Tuta absoluta*.
 - Japan (2014-05-28) Detection of *Elsinoe australis* in Japan.
 - Kenya (2014-06-09) New pest in Kenya: Preliminary surveillance report on *Tuta absoluta* - preliminary report by Kenya.
 - New Caledonia (2013-05-31) *Puccinia psidii* in New Caledonia.
 - Swaziland (2013-07-07) Notification on the detection of *Bactrocera invadens* in Swaziland.
 - Milonas PG, Partsinevelos GK (2014) First report of brown marmorated stink bug *Halyomorpha halys* Stål (Hemiptera: Pentatomidae) in Greece. *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* 44(2), 183-186.
 - Onkendi EM, Kariuki GM, Marais M, Moleleki LN (2014) The threat of root-knot nematodes (*Meloidogyne* spp.) in Africa: a review. *Plant Pathology* 63(4), 727-737.
 - Palacio-Bielsa A, Cambra MA, Cubero J, Garita-Cambronero J, Roselló M, López MM (2014) Mancha bacteriana de los frutales de hueso y del almendro (*Xanthomonas arboricola* pv. *pruni*), una grave enfermedad emergente en España. *Phytoma-España* no. 259, 36-42.
 - Perotto MC, Luciani C, MG Celli, Torrico A, Conci VC (2014) First report of *Strawberry crinkle virus* in Argentina. *New Disease Reports* 30, 5. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2014.030.005>
 - Schlenzig A, Campbell R, Eden R (2014) First report of *Phytophthora lateralis* on

Chamaecyparis pisifera. New Disease Reports 29, 15.
<http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2014.029.015>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé, nouvelle plante-hôte

Codes informatiques : BACTIN, ELSIAU, GNORAB, HALYHA, LIBEAS, MELGCO, MELGMY, PHENHI, PHENMD, PHYTLA, PUCCPS, SCRV00, XANTPR, AR, BB, CR, ES, GB, GR, JP, KE, NC, SZ, TN

2014/151 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé ci-dessous les notifications de non-conformité pour 2014 reçues depuis le précédent rapport (RS 2014/091 de l'OEPP). Les notifications ont été envoyées via Europhyt pour les pays de l'UE et la Suisse. Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles. Les autres notifications de non-conformité dues à des marchandises interdites, à des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays de l'OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb	
<i>Acalolepta sejuncta</i>	<i>Taxus cuspidata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Allemagne	1	
Agromyzidae	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge	Suisse	3	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	France	1	
<i>Anthonomus eugenii</i>	<i>Capsicum</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Allemagne	1	
<i>Aphelenchoides</i>	<i>Gardenia</i>	Vég. pour plantation	Thaïlande	France	1	
<i>Bemisia tabaci</i>	<i>Alternanthera</i>	Légumes (feuilles)	Indonésie	Royaume-Uni	1	
	<i>Alternanthera sessilis</i>	Légumes (feuilles)	Sri Lanka	Royaume-Uni	2	
	<i>Anubias barteri</i>	Boutures	Pays-Bas	Royaume-Uni	1	
	<i>Apium graveolens</i> var. <i>dulce</i>	Légumes	Cambodge	Suède	1	
	<i>Artemisia vulgaris</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1	
	<i>Bacopa</i>	Boutures	Sri Lanka	Royaume-Uni	1	
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Bangladesh	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	8	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Gambie	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Ghana	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Jordanie	Royaume-Uni	3	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Liban	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus</i>	Légumes (feuilles)	Nigeria	Royaume-Uni	3	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	2	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Egypte	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Ghana	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Jordanie	Suède	4	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Jordanie	Royaume-Uni	1	
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes (feuilles)	Nigeria	Royaume-Uni	4	
	<i>Dipladenia</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	2	
	<i>Dipladenia splendens</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1	
	<i>Echinodorus</i>	Boutures	Sri Lanka	Royaume-Uni	1	
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1	
	<i>Eryngium foetidum</i> , <i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	3	
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Suisse	1	
	<i>Hibiscus</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1	
	<i>Hydrocotyle</i>	Plantes aquatiques	Malaisie	Royaume-Uni	1	
	<i>Hydrophila polysperma</i>	Boutures	Indonésie	Royaume-Uni	1	
	<i>Lisianthus</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Royaume-Uni	1	
	<i>Mandevilla</i>	Boutures	Israël	Pays-Bas	1	
	<i>Bemisia tabaci</i> (suite)	<i>Mandevilla</i>	Vég. pour plantation	Danemark	Finlande	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
	<i>Mandevilla</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	2
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	Suisse	2
	<i>Nerium oleander</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	3
	<i>Nerium oleander</i>	Vég. pour plantation	Espagne	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	3
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Belgique	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Malaisie	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Territoire palestinien	Autriche	1
	<i>Ocimum basilicum, Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Ocimum gratissimum</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	4
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suisse	1
	<i>Ocimum sanctum, Piper</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	4
	<i>Ocimum sanctum, Piper sarmentosum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Origanum</i>	Légumes (feuilles)	Nigeria	Royaume-Uni	2
	<i>Persicaria</i>	Légumes	Malaisie	Royaume-Uni	1
	<i>Piper sarmentosum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Polygonum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Pterocarpus</i>	Légumes (feuilles)	Nigeria	Royaume-Uni	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	2
	<i>Telfairia occidentalis</i>	Légumes	Nigeria	Royaume-Uni	1
<i>Bemisia tabaci, Liriomyza trifolii</i>	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	1
<i>Bephratelloides</i>	<i>Annona muricata</i>	Fruits	Pérou	Italie	1
<i>Ceroplastes</i>	<i>Ficus macrocarpa</i>	Vég. pour plantation	Chine	Espagne	1
<i>Clavibacter michiganensis subsp. michiganensis</i>	<i>Solanum lycopersicum</i>	Semences	Chine	France	1
<i>Coleoptera</i>	<i>Cyperus esculentus</i>	Produits végétaux	Burkina Faso	Espagne	1
<i>Diptera</i>	<i>Luffa</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Fruits	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	2
<i>Ditylenchus</i>	<i>Vaccinium</i>	Vég. pour plantation	États-Unis	Espagne	1
<i>Elsinoe fawcettii</i>	<i>Citrus latifolia</i>	Fruits	Mexique	Espagne	1
<i>Ephestia</i>	<i>Gossypium</i>	Produits végétaux	Ghana	Espagne	1
<i>Ephestia, Tribolium</i>	<i>Cyperus esculentus</i>	Produits végétaux	Burkina Faso	Espagne	1
	<i>Cyperus esculentus</i>	Produits végétaux	Mali	Espagne	1
<i>Globodera pallida</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pommes de terre consommation	Chypre	Croatie	1
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pommes de terre consommation	Italie	Croatie	2
<i>Globodera pallida, Globodera rostochiensis</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pommes de terre consommation	Chypre	Croatie	2
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre consommation	Italie	Croatie	1
<i>Insecta</i>	<i>Iris</i>	Vég. pour plantation	États-Unis	Allemagne	1
	<i>Lolium multiflorum</i>	Semences	Argentine	France	1
	Non spécifié	Produits végétaux	Maroc	Espagne	1
<i>Lepidoptera</i>	<i>Solanum</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
<i>Lepidoptera, Thrips</i>	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
<i>Leucinodes orbonalis</i>	<i>Psidium guajava</i>	Fruits	Cambodge	Suède	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
	<i>Solanum</i>	Légumes	Ghana	Belgique	2
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Cambodge	Belgique	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Sri Lanka	Allemagne	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ouganda	Belgique	1
	<i>Solanum virginianum</i>	Légumes	Sri Lanka	Italie	3
Liriomyza	<i>Coriandrum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Éthiopie	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	Suisse	1
	<i>Ocimum gratissimum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Danemark	1
Liriomyza huidobrensis	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe*	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Équateur	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Boutures	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	3
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Équateur	Pays-Bas	1
Liriomyza sativae	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge*	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Lettonie	1
Liriomyza trifolii	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge*	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	4
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	2
Meloidogyne incognito	<i>Carex</i>	Vég. pour plantation	Turquie	Bulgarie	1
Meloidogyne javanica	<i>Ficus macrocarpa</i>	Vég. pour plantation	Chine	Allemagne	1
Meloidogyne, Pratylenchus		Sol / milieu de culture	Turquie	Bulgarie	1
Pepino mosaic virus	<i>Solanum lycopersicum</i>	Semences	Chili	France	2
Phyllosticta citricarpa	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	1
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	1
	<i>Citrus reticulata</i>	Fruits	Argentine	Pays-Bas	2
	<i>Citrus reticulata</i>	Fruits	Argentine	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Allemagne	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Italie	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	1
Phytophthora ramorum	<i>Photinia</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Irlande	1
	<i>Rhododendron</i>	Vég. pour plantation	Allemagne	Suède	1
	<i>Rhododendron</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Estonie	2
	<i>Rhododendron</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Finlande	1
	<i>Rhododendron catawbiense</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Irlande	1
Potato spindle tuber viroid, Xanthomonas axonopodis pv. vesicatoria	<i>Capsicum annuum</i>	Semences	Chine	Danemark	1
	<i>Capsicum annuum, Solanum lycopersicum</i>	Semences	Chine	Danemark	1
Pseudococcidae	<i>Malus pumila</i>	Fruits	Afrique du Sud	Italie	1
Radopholus similis	<i>Epipremnum</i>	Boutures	Sri Lanka	Pays-Bas	1
Spodoptera	<i>Bacopa</i>	Vég. pour plantation	Malaisie	Royaume-Uni	1
Spodoptera frugiperda	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	1
Spodoptera littoralis	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Peperomia</i>	Boutures	Espagne (Isl. Canarias)	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	4
Spodoptera littoralis, Thaumatotibia leucotreta	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Sternochetus mangiferae</i>	<i>Mangifera indica</i>	Fruits	Sri Lanka	Italie	1
<i>Thaumatotibia leucotreta</i>	<i>Capsicum</i>	Légumes	Tanzanie	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum annuum</i>	Légumes	Tanzanie	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Ghana	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Ouganda	Pays-Bas	2
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Italie	1
Thripidae	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Amaranthus</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Amaranthus tricolor</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	3
	<i>Luffa acutangula</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	22
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	4
	<i>Momordica</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Malaisie	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica</i>	Légumes	Maurice	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Kenya	Allemagne	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	4
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Ghana	Royaume-Uni	25
<i>Thrips palmi</i>	<i>Chrysanthemum, Dianthus, Gardenia</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Malaisie	Pays-Bas	2
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Suisse	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Cambodge	Suède	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Belgique	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Belgique	1
Thysanoptera	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	France	2
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Suisse	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	France	1
<i>Tribolium</i>	<i>Gossypium</i>	Produits végétaux	Ghana	Espagne	1
<i>Trioza erythrae</i>	<i>Murraya koenigii</i>	Légumes (feuilles)	Ouganda	Royaume-Uni	1
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>citri</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus aurantifolia</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus reticulata</i>	Fruits	Argentine	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Uruguay	Italie	3

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anastrepha</i>	<i>Mangifera indica</i>	Jamaïque	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Mexique	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Venezuela	France	1
<i>Bactrocera</i>	<i>Annona muricata, Apium, Momordica, Ocimum, Solanum</i>	Cambodge	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Cambodge	Pays-Bas	2
	<i>Luffa acutangula</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa acutangula</i>	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Gambie	Royaume-Uni	5
	<i>Mangifera indica</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	2
	<i>Psidium guajava</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Syzygium</i>	Cambodge	Pays-Bas	1
	<i>Trichosanthes</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	4
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	3
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Bactrocera dorsalis</i>	<i>Annona muricata</i>	Vietnam	France
<i>Bactrocera dorsalis</i> (suite)	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso*	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroun*	France	2
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroun*	Suisse	1

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
	<i>Mangifera indica</i>	Côte d'Ivoire*	France	8
	<i>Mangifera indica</i>	Mali*	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sri Lanka	France	2
<i>Bactrocera invadens</i>	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso	Luxembourg	1
	<i>Mangifera indica</i>	Ghana	Luxembourg	1
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Pays-Bas	1
<i>Bactrocera latifrons</i>	<i>Capsicum frutescens</i>	Malaisie	Pays-Bas	1
<i>Ceratitidis</i>	<i>Annona muricata</i>	Cameroun	Suisse	1
	<i>Malus pumila</i>	Afrique du Sud	Italie	1
<i>Ceratitidis capitata</i>	<i>Citrus aurantium</i>	Liban	France	1
<i>Ceratitidis cosyra</i>	<i>Mangifera indica</i>	Côte d'Ivoire	France	9
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	France	6
Tephritidae (non européens)	<i>Annona</i>	Cambodge	Royaume-Uni	2
	<i>Annona</i>	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Annona</i>	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Annona muricata</i>	Vietnam	Belgique	1
	<i>Annona squamosa</i>	Cambodge	France	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Cambodge	Pays-Bas	3
	<i>Capsicum frutescens</i>	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Thaïlande	Suisse	1
	<i>Citrus limon</i>	Uruguay	Espagne	1
	<i>Citrus reticulata</i>	Afrique du Sud	Pays-Bas	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Egypte	Espagne	1
	<i>Cucurbita</i>	Ouganda	Royaume-Uni	1
	<i>Diospyros kaki</i>	Brésil	France	1
	<i>Fortunella japonica</i>	Afrique du Sud	Royaume-Uni	1
	<i>Lagenaria siceraria</i>	Ghana	Royaume-Uni	3
	<i>Luffa</i>	Ghana	Royaume-Uni	2
	<i>Luffa acutangula</i>	Ghana	Royaume-Uni	6
	<i>Mangifera</i>	Sri Lanka	Suisse	1
	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso	Belgique	1
	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Cambodge	France	2
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroun	Belgique	1
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroun	France	2
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroun	Suisse	1
	<i>Mangifera indica</i>	Côte d'Ivoire	Belgique	16
	<i>Mangifera indica</i>	Côte d'Ivoire	France	6
	<i>Mangifera indica</i>	Côte d'Ivoire	Pays-Bas	3
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. dominicaine	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	8
	<i>Mangifera indica</i>	Gambie	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Gambie	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Jamaïque	Royaume-Uni	9
	<i>Mangifera indica</i>	Kenya	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Kenya	Royaume-Uni	3
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Belgique	4
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	France	4
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Pays-Bas	5
	<i>Mangifera indica</i>	Mexique	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Mexique	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Sénégal	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sri Lanka	Suisse	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Thaïlande	Autriche	1
	<i>Mangifera indica</i>	Thaïlande	France	3
	<i>Mangifera indica</i>	Thaïlande	Suisse	1
	<i>Manilkara zapota</i>	Inde	Royaume-Uni	3
	<i>Momordica</i>	Kenya	Royaume-Uni	6
	<i>Momordica charantia</i>	Sri Lanka	France	2
	<i>Psidium guajava</i>	Brésil	Royaume-Uni	2
	<i>Psidium guajava</i>	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Psidium guajava</i>	Sri Lanka	Suisse	1
Tephritidae (non européens) (suite)	<i>Psidium guajava</i>	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Ghana	Royaume-Uni	1

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb	
	<i>Syzygium</i>	Cambodge	France	1	
	<i>Syzygium</i>	Jamaïque	Royaume-Uni	1	
	<i>Syzygium jambos</i>	Suriname	Pays-Bas	1	
	<i>Syzygium samarangense</i>	Cambodge	Suisse	2	
	<i>Trichosanthes</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2	
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1	
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2	
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1	
• Bois					
Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Anoplophora glabripennis</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	France	1
<i>Anoplophora glabripennis</i> , <i>Apriona germari</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1
Aphelenchoididae	Coniferales	Copeaux de bois	États-Unis	Irlande	1
<i>Apriona germari</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	1
<i>Batocera lineolata</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1
Bostrichidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	2
<i>Bursaphelenchus mucronatus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	États-Unis	Finlande	1
<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	Coniferales	Bois et écorce	Inconnu	Italie	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	France	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Portugal	Chypre	1
Cerambycidae	Pinaceae	Bois et écorce	Ukraine	Chypre	2
	<i>Pinus radiata</i>	Bois et écorce	Nouvelle-Zélande	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Slovénie	1
Cerambycidae (larves et trous de larves > 3 mm)	<i>Larix</i>	Bois et écorce	Russie	Finlande	1
Coleoptera	<i>Copaifera salikounda</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1
	<i>Quercus alba</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
<i>Coptotermes</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Vietnam	Allemagne	1
Entomobryidae	<i>Juglans regia</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	2
<i>Hesperophanes</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Hesperophanes campestris</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	1
Insecta	<i>Juglans nigra</i> , <i>Prunus avium</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	France	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Vietnam	France	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Chine	Suisse	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Inde	Suisse	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Suisse	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Vietnam	Suisse	2
Insecta, Scolytidae	<i>Juglans regia</i> , <i>Prunus avium</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
<i>Lyctus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	2
Nematoda	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Finlande	1
Platygodidae, Scolytidae	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1
	Magnoliaceae	Bois et écorce	Congo	Espagne	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Scolytidae	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	1
Sinoxylon	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Belgique	3
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Pays-Bas	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Pologne	1
Sinoxylon (suite)	Non spécifié	Bois d'emballage	Inconnu	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Vietnam	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Inde	Pays-Bas	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Belgique	3
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Allemagne	3
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Pays-Bas	3
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Suisse	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Taiwan	Pays-Bas	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Vietnam	Allemagne	2
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Vietnam	Pays-Bas	2
Sinoxylon anale	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Lituanie	1
Trichoferus	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	1
Xyleborus (soupçonné)	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1

• **Bonsaïs**

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Opogona sacchari</i>	<i>Ficus macrocarpa</i>	Pays-Bas	Chypre	1
<i>Tinthia cymbalistis</i>	<i>Ficus macrocarpa</i>	Chine	Chypre	1

Source : Secrétariat de l'OEPP, 2014-08.

**2014/152 Actes de l'Atelier international OEPP/CoE/UICN ISSG sur la
'Communication sur les organismes nuisibles et les plantes exotiques
envahissantes' (Oeiras, PT, 2013-10-08/10)**

Les conclusions et les actes de l'Atelier international OEPP/CoE/UICN ISSG sur la 'Communication sur les organismes nuisibles et les plantes exotiques envahissantes' (Oeiras, PT, 2013-10-08/10) ont été publiées dans le numéro d'août 2014 du Bulletin OEPP. Ces actes comportent huit articles sur les sujets suivants :

- 'Comment faire des ponts entre les disciplines?'. Cet article présente les conclusions de l'atelier principal et des différents ateliers thématiques (article disponible gratuitement) ;
- Expérience du Code de conduite volontaire sur les plantes exotiques envahissantes en Belgique ;
- Codes de conduite volontaires pour les jardins botaniques et l'horticulture, et implication du grand public ;
- Expérience suisse de collaboration avec le secteur horticole pour limiter les risques d'invasion ;
- Interactions entre les journalistes et le grand public sur la renouée du Japon ;
- Amélioration de la prise de conscience sur les espèces exotiques en Slovénie ;
- Sensibilisation du public pour la détection précoce d'*Anoplophora chinensis* et d'*A. glabripennis* en Italie;
- Expériences de communication en Saxe-Anhalt, Allemagne.

Les présentations de l'atelier et les conclusions sont disponibles sur le site Internet de l'OEPP à l'adresse suivante :

https://archives.eppo.int/MEETINGS/2013_conferences/communication_pt.htm

Source : Accès au numéro d'août 2014 du Bulletin OEPP:
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/epp.2014.44.issue-2/issuetoc>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, communication

**2014/153 Analyse de filière : plantes terrestres importées d'Asie de l'Est dans les
pays de l'OEPP**

Une analyse de filière a été préparée pour les plantes ornementales terrestres importées d'Asie de l'Est dans les pays de l'OEPP, afin de donner des informations sur les importations et d'identifier des plantes exotiques envahissantes terrestres émergentes. Des données sur les importations de plantes ornementales terrestres d'Asie de l'Est en Autriche, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie ont été rassemblées par genre pour la période 2005-2010. Les résultats montrent que des milliers d'espèces de végétaux destinés à la plantation sont importées d'Asie de l'Est en très grands volumes. Cependant, malgré le fait que les données aient été analysées seulement au niveau du genre, il semble que seul un nombre très limité de taxons pourraient devenir envahissants. Les espèces exotiques potentiellement envahissantes sont déjà largement disponibles dans les pépinières européennes et sont produites principalement dans l'Union Européenne.

Source : van Valkenburg J, Brunel S, Brundu G, Ehret P, Follak S, Uludag A (2014) Is terrestrial plant import from East Asia into countries in the EPPO region a potential pathway for new emerging invasive alien plants? *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* 44, 195-204.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/epp.12131/abstract>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, filière

Codes informatiques : AT, FR, IT, NL, TR

2014/154 Premier signalement de *Solanum mauritianum* en France

Solanum mauritianum (Solanaceae) est un arbuste originaire d'Amérique du Sud. Cette plante est établie au Portugal, aux Açores (signalée depuis 1972) et à Coimbra (signalée depuis 2000) dans des terrains en friche. À Coimbra, elle s'est échappée du jardin botanique et produit des graines qui sont dispersées par les oiseaux. L'espèce est naturalisée à Tenerife (Islas Canarias, Espagne) (F Verloove, obs. pers., 2014).

En France, la plante a été observée pour la première fois en juillet 2014 dans la municipalité de Talasani en Haute-Corse. Quatre individus dispersés sur plus de 30 m ont été trouvés dans une végétation dégradée de *Pteridium* spp., aux environs d'un marais où *Cirsium creticum* (Asteraceae) se développe (une espèce native rare en Corse). Une des plantes de *S. mauritianum* mesure plus de 2 m de haut, et présente une floraison et une fructification, et les trois autres plantes sont probablement issues de celle-ci. La filière d'introduction de l'espèce n'est pas connue. *S. mauritianum* semble être absente des jardins adjacents, mais est peut-être cultivée quelque part ailleurs en Corse (par ex. Bastia) et a pu être dispersée par les oiseaux. La plante est sensible au gel et a besoin d'un niveau d'eau au moins modéré.

L'espèce peut présenter un risque à l'avenir. Elle devrait être surveillée et des mesures pourraient être prises le cas échéant.

Source : Jean-Marc Tison, communication personnelle, courriel : jmltison@gmail.com

Domingues De Almeida J (2000) *Solanum mauritianicum* (Solanaceae), naturalized in Portugal. *Anales Jardín Botánico de Madrid* 57, 422.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : SOLMR, FR

2014/155 Détection précoce et système de cartographie de la répartition aux États-Unis

EDDMapS (Early Detection and Distribution Mapping System) est un système de cartographie sur Internet qui documente les espèces exotiques envahissantes aux États-Unis. Ce système a été lancé par le Centre sur les espèces envahissantes et la santé des écosystèmes de l'Université de Georgia. EDDMapS intègre les données d'autres bases de données et organisations, ainsi que des observations par des volontaires, afin de générer la répartition des espèces exotiques envahissantes au niveau national. Une interface Internet simple et interactive permet de soumettre des observations ou de visualiser le résultat de recherches dans la base de données EDDMapS. Le fait de pouvoir visualiser la répartition actuelle d'une espèce lorsqu'elle atteint une nouvelle zone facilite les programmes de détection précoce et de réponse rapide. Toutes les données sont examinées par des personnes chargées de leur vérification dans chaque état, afin de garantir leur exactitude avant publication. Des cartes de répartition sont disponibles pour des plantes, des insectes, des maladies et la faune sauvage. Ces cartes peuvent être visualisées à l'échelle des états, des comtés ou par points. Des outils et du matériel de formation sont également disponibles, ainsi que des applications pour smartphones.

Source : Site Internet "Early Detection and Distribution Mapping System"
<http://www.eddmaps.org/>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, sciences participatives

Codes informatiques : US

2014/156 Lâcher de *Zygogramma bicolorata* en Éthiopie pour lutter contre *Parthenium hysterophorus*

Parthenium hysterophorus (Asteraceae, Liste d'alerte de l'OEPP) est une menace sérieuse pour l'agriculture en Éthiopie. L'agent de lutte biologique *Zygogramma bicolorata* (Coleoptera : Chrysomelidae), qui a déjà été relâché avec succès pour lutter contre *P. hysterophorus* en Australie, en Inde, en Afrique du Sud et en Tanzanie, a récemment été relâché en Éthiopie. Le projet a été coordonné par le Bureau de Recherche et de Formation Internationales (Office of International Research and Education of Virginia Tech), avec l'aide de CABI.

Source : Adkins SW & Shabbir A (2014) Biology, ecology and management of the invasive parthenium weed (*Parthenium hysterophorus* L.). *Pest Management Science* **70**, 1023-1029.

Izlar K (2014) Speckled beetle key to saving crops in Ethiopia. Virginia tech News. <http://www.vtnews.vt.edu/articles/2014/08/082214-outreach-oiredspeckledbeetle.html>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, agent de lutte biologique

Codes informatiques : PTNHY, ZYGGBI, ET

2014/157 *Amaranthus palmeri* dans la région OEPP : addition à la Liste d'alerte de l'OEPP**Pourquoi**

Amaranthus palmeri (Amaranthaceae) est une plante annuelle originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord. Un de ses noms communs anglais est 'Palmer's amaranth'. Cette adventice pose problème dans le sud des États-Unis. Elle est établie à Chypre, en Israël et à Madeira, et a récemment été signalée dans un champ de maïs en Espagne. Étant donné l'impact économique potentiel de cette espèce, le Panel OEPP sur les plantes exotiques envahissantes a suggéré son addition à la Liste d'alerte de l'OEPP.

Répartition géographique

Région OEPP : Chypre, Espagne, Israël, Portugal (Madeira).

Note : l'espèce est occasionnelle dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belarus, Belgique, Fédération de Russie, France, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède.

En Espagne, *A. palmeri* a été trouvée pour la première fois en 2007 à Lleida (Cataluña) dans le nord-est du pays en bordure d'un champ de maïs. Elle avait auparavant été signalée en Andalucía au port de Sevilla et à Palos de la Frontera (province de Huelva) aux environs d'installations industrielles de transformation de semences et de produits végétaux.

Amérique du Nord : Canada (Ontario), États-Unis (Arizona, Arkansas, California, Colorado, Florida, Georgia, Illinois, Kansas, Kentucky, Louisiana, Massachusetts, Mississippi, Missouri, Nebraska, Nevada, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, South Carolina, Tennessee, Texas, Utah, Virginia, West Virginia, Wisconsin).

Asie : Chine, Inde (Maharashtra), Japon, République de Corée.

Océanie : Australie.

Note : le site Internet du GBIF indique un signalement en Éthiopie, mais aucune information supplémentaire n'a pu être trouvée.

Morphologie

A. palmeri est une plante annuelle avec une tige centrale verte-rougeâtre atteignant jusqu'à 1,5 m de hauteur et portant de nombreuses branches latérales. Les feuilles sont alternes, glabres, portées sur des pétioles longs qui dépassent souvent la longueur du limbe. Les feuilles sont lancéolées chez les plantes jeunes et deviennent ovées lorsque la plante grandit, avec des nervures blanchâtres proéminentes à la face inférieure. Les feuilles présentent souvent un chevron caractéristique en V à la face supérieure. Les fleurs femelles et mâles se trouvent sur des plantes différentes, mais mesurent toutes 2 à 3 mm, et sont groupées sur des inflorescences cylindriques ou sur des épis mesurant jusqu'à 60 cm sur la tige centrale. Le fruit, qui mesure environ 1,5 mm de long, est un utricule à paroi fine et à une seule graine. La moitié supérieure du fruit se sépare à maturité pour exposer la graine, qui est ronde, de couleur noire à pourpre foncé, et mesure 1 à 2 mm de diamètre.

Biologie et écologie

A. palmeri est une espèce dioïque et est généralement pollinisée par le vent, les fleurs mâles produisant un pollen abondant. La dioécie permet des échanges de gènes entre les plantes et est un facteur considéré comme améliorant la résistance aux herbicides. Dans son habitat désertique d'origine, *A. palmeri* est une herbe éphémère d'été et est adaptée aux rigueurs d'une chaleur intense et de précipitations faibles et imprévisibles. La germination maximale des graines a lieu autour de 30°C. En Californie, des études ont montré que les plantes femelles émergent entre mars et juin et produisent de nombreuses graines (de 200 000 à 600 000 graines pour les plantes qui poussent sans concurrence). Les plantes qui émergent plus tardivement produisent moins de graines (<80.000 graines par plante). Les densités du stock de graines sont passées de 173 millions à 1,1 milliard de graines par ha entre 1980 et 1985 en Californie. La petite taille des graines nécessite une position relativement peu profonde dans le sol pour un établissement réussi. La graine germe en 1 ou 2 jours. La viabilité du stock de graines n'est pas connue, mais on pense que les graines peuvent survivre pendant des périodes prolongées. Des graines ont été trouvées viables après 12 ans d'enfouissement, même si une mortalité de 50 % a été observée pour des graines enterrées pendant 18 mois.

Habitats

A. palmeri est observé dans les champs de nombreuses cultures, en particulier coton, maïs, soja, arachide, patate douce et autres légumineuses. Elle colonise également les bords des champs, ainsi que les bords de routes et de voies ferrées. Selon la nomenclature Corine Land Cover, ces habitats correspondent à : terres agricoles ; déserts (zones avec peu de végétation) ; réseaux routier et ferroviaire et espaces associés ; autres territoires artificialisés (friches).

Filières

A. palmeri est probablement entré en Belgique comme contaminant du grain et au Royaume-Uni comme contaminant de graines de colza. Les machines peuvent aussi permettre l'entrée de l'espèce, puisque la dissémination pendant des pratiques agricoles (comme le labour, le fauchage, la récolte et le transport de compost de déchets verts) a été signalée. Les petites graines sont dispersées principalement par gravité, mais peuvent être aussi être disséminées naturellement par l'eau et l'irrigation, ainsi que par les oiseaux et les mammifères. Même si les graines n'ont pas d'adaptation à la dispersion par le vent, les vents forts et les ouragans sont jugés responsables de la dissémination de l'espèce.

Impacts

Le comportement envahissant et l'expansion de l'espèce sont relativement récents. *A. palmeri* a été classé comme l'adventice du coton la plus problématique dans le sud des États-Unis au cours des dernières années. En 2014, au moins 300 000 ha de coton sont envahis par cette adventice dans l'Arkansas et plus d'un million d'acres en Georgia. *A. palmeri* a un impact significatif sur la croissance et le rendement des cultures. Aux États-Unis, des densités de 1 et 10 plantes d'*A. palmeri* par m² ont réduit les productions de coton de 11 et 59 % respectivement. Des impacts importants ont aussi été signalés sur soja, arachide, maïs et patate douce, et la plante est devenue l'une des espèces d'adventices résistante au glyphosate ayant le plus gros impact économique aux États-Unis. Aux États-Unis, les pertes maximales de soja sont estimées à 79 % quand *A. palmeri* est présente dans la culture pendant toute la période de végétation (densité de 8 plantes par m²). Ce même type d'interférence réduit le rendement en arachides de 68 % (densité de 5,5 plantes par m de rang). *A. palmeri*, avec son taux de croissance rapide et sa capacité à accumuler de grandes quantités de biomasse, est très compétitive et ses longues racines sont aussi un avantage. Outre la réduction du rendement, la grande quantité de biomasse produite gêne la récolte. Sur coton, la présence d'*A. palmeri* a doublé à quadruplé le temps de récolte, par rapport à un champ sans adventices. Les machines peuvent aussi être endommagées si la densité d'*A. palmeri* dépasse 0,65 plante par m². *A. palmeri* peut aussi gêner ou empêcher la croissance des cultures par allélopathie. Des expérimentations indiquent que l'incorporation d'une population importante d'*A. palmeri* dans le sol juste avant la plantation peut entraver la croissance des plantules de carotte, d'oignon, de chou et de sorgho. *A. palmeri* est aussi un hôte de plusieurs nématodes.

Lutte

Dans certaines zones, *A. palmeri* a développé une résistance aux herbicides, y compris aux triazines et au glyphosate. La résistance à 5 modes d'action des herbicides a été confirmée. Aucun régime de lutte utilisant un seul herbicide n'est susceptible d'être efficace plus de 4 à 5 ans. Le labour et l'utilisation de cultures de couverture ont été étudiés. Le labour profond en automne suivi d'une culture de couverture de seigle a donné de bons résultats. La germination et l'établissement des plantules sont réduits de manière significative lorsque les graines sont enterrées à au moins 5 cm de profondeur, et les pratiques culturales qui permettent cela peuvent être des méthodes de gestion utiles. Le contrôle du stock de graines est aussi une composante essentielle de la lutte intégrée contre *A. palmeri*. Les pratiques culturales telles que des dates de plantation adéquates, la rotation des cultures, le désherbage manuel et des mesures prophylactiques pour empêcher la dissémination améliorent la lutte contre l'adventice. Les plantes arrachées à la main peuvent néanmoins s'enraciner à nouveau et produire des graines si elles sont laissées sur le sol, et le désherbage manuel doit être fait soigneusement. La gestion d'*A. palmeri* aux bordures de champs, de routes et de voies ferrées est souvent négligée, permettant la constitution de populations réservoirs de l'adventice.

Source : Culpepper AS, Webster TM, Sosnoskie LM, York AC (2010) Glyphosate Resistant Palmer Amaranth in the United States. In Nandula VK (Ed) Glyphosate Resistance in crops and weeds: History, Development and management. John Wiley & Sons, Inc. 195-212.

Extension Website, Palmer Amaranth (*Amaranthus palmeri*)
https://www.extension.org/pages/65209/palmer-amaranth-amaranthus-palmeri#.U_74-vl_snU

Recasens J, Conesa JA (2011) Presencia de la mala hierba *Amaranthus palmeri* en el NE de la Península Ibérica. Una amenaza como potencial invasora de cultivos

extensivos de regadió. *Boletín de Sanidad Vegetal Plagas* **37**, 129-132.

Verloove F (2006) Catalogue of neophytes in Belgium. *Scripta Botanica Belgica* **39**, 89 p.

http://alienplantsbelgium.be/sites/alienplantsbelgium.be/files/tabel_2.pdf

Ward S, Webster TM & Steckel LE (2013) Palmer Amaranth (*Amaranthus palmeri*): A Review. *Weed Technology* **27**, 12-27.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, Liste d'alerte

Codes informatiques : AMAPA, ES